



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 100487

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion au sujet du manque de places en établissement pour jeunes adultes polyhandicapés dans le département du Rhône. En effet, il manque environ 136 places pour que ces personnes soient accueillies dans des structures adaptées. En attendant une place dans une structure adulte adaptée, ces jeunes adultes sont maintenus dans leurs établissements, bien qu'ayant dépassé l'âge limite d'accueil. Ceci a deux conséquences. D'une part, cet accueil prolongé engorge la totalité du dispositif d'accueil pour jeunes polyhandicapés, entraînant un retard de prise en charge précoce très importante. D'autre part, l'encadrement et l'architecture de l'établissement ne répondent pas à l'accueil de jeunes adultes en attente de plus d'intimité, de soins et d'accompagnement adaptés à leur âge. Aussi, il lui demande quelles mesures concrètes elle entend proposer aux parents de ces jeunes, afin qu'ils puissent être accueillis dans des structures adaptées à leur âge.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100487

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 novembre 2016](#), page 9244